

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 7 JUIN 2018

Présents :

Mme BLIN représentant la Mairie de Grentheville
Mme VOISIN et PERNUIT représentant la Mairie de Soliers,
représentant les parents d'élèves, Mrs , CHAUVET , CATOIS, Mmes GIRARD ,
JEANNE , RIVIERE ,PELLETEY, LECIGNE, QUESLIER CORBARI, FORTIN
Mmes BLOHORN (directrice) , CARREL, COLLEU, MOREL-SAPENE, MONTECOT,
GAMBINI, HEURTAUX , PIRIOUX, BERTHIER, BENARD, PIELOT et Ms. CAPELLE,
RENAULT,, FESQUET , enseignants

Excusés : Les membres du RASED, Mme VESPIER (IEN),
Mmes CHERENCE , MILLET, PIETUSZYNSKI, SAILLARD,

La séance est ouverte à 17h30.

- **Approbation du compte-rendu des Conseils d'école du 16 mars 2017.**

Le compte-rendu est approuvé sans remarque particulière.

- **Sécurité**

- **Exercice PPMS-intrusion**

Il aura lieu le 15 juin, il aura pour objectif : « s'échapper », des points de rassemblement ont été établis : derrière la pharmacie et derrière la mairie. Une circulaire a interdit de traverser la chaussée, nous nous arrêterons donc au trottoir. La mairie désire mettre au point son protocole d'alerte pour les temps périscolaires mais veut qu'il soit vérifié par une personne compétente.

- **Protocole soins**

Nous avons élaboré un protocole pour définir les attitudes à adopter face à différents incidents qui pourraient se produire dans l'école ou dans la cour. Il est joint aux registres de soins de l'école.

- **Rentrée 2018**

Effectif et organisation pédagogique

300 élèves sont inscrits à l'heure actuelle, les effectifs ont été transmis à l'IEN de circonscription, on pourrait demander au niveau de la mairie un comptage à la rentrée.

- 102 élèves pour le cycle 1 sur 4 classes,
- 112 élèves en cycle 2 sur 5 classes,
- 86 élèves en cycle 3 pour 3 classes.

ÉCOLE PRIMAIRE NICOLAS COPERNIC SOLIERS-GRENTHEVILLE
CONSEIL D'ÉCOLE

Les classes pourraient être organisées comme suit :

1 PS ; 1 PS/MS ; 2 MS/GS ; 1 CP ; 1 CP/CE1 ; 2 CE2 ; 1 CM1 ; 1 CM1/CM2 ; 1 CM2

APC

Depuis l'organisation de la semaine sur 4 jours et demi, elles avaient lieu le mardi de 15h30 à 16h30 en élémentaire et de 13h30 à 14h30 en maternelle. Sur 4 jours plus longs, il est préférable de proposer des séances de 30 minutes. Le transport scolaire en fin de journée nous oblige à positionner les APC sur le temps du midi ; une alternance des jours selon les classes faciliterait l'organisation de la cantine.

Les enseignants de maternelle envisagent d'utiliser le temps d'APC pour les petits sur les temps du repas et de la sieste afin d'avoir une continuité de l'accompagnement en début d'année. Ce projet est encore en phase d'étude, doit être validé par l'IEN. En cas d'accord, il ne serait mis en place qu'après concertation avec la mairie.

Organisation des temps périscolaires

L'équipe avait trouvé son rythme avec la semaine de 4 jours et demi. Une nouvelle organisation est en discussion pour essayer de proposer des animations le midi qui seront certainement moins élaborées qu'actuellement. Le nombre d'animateurs de l'équipe n'est pas encore défini. Les enseignants souhaitent malgré tout maintenir le lien qui s'est créé et travailler à la cohérence entre les différents temps de l'enfant.

Un spectacle de clôture des TAP aura lieu sur la place de la mairie le 22 juin à 17 h30.

La question des 15 minutes de garderie entre 16 h 15 et 16 h 30 pour les enfants de Grentheville reste en débat : le principe est la gratuité pour les enfants qui restent à Soliers jusqu'à 16 h 30 pour les parents qui viennent les chercher sur place.

- **Budget 2018**

Le crédit de fonctionnement a été accordé (petite baisse pour les livres), le budget bus est maintenu pour 12 classes.

Pour le budget investissement, les ordinateurs ont été acceptés mais pas le mobilier maternelle.

- **Bilan de la coopérative**

La coopérative scolaire est rattachée à une association nationale (Office Centrale de la Coopération à l'École) à laquelle elle verse une cotisation annuelle par élève soit un total de 819 € pour cette année.

La coopérative scolaire fonctionne grâce :

- ▶ Aux cotisations versées par les familles (3597 euros pour la rentrée 2017 2018)
- ▶ aux dons de l'Association des parents d'élèves RECRE ACTIVE (4575 euros pour l'année 2017-2018). Le dynamisme de l'association et ses multiples actions fait que son apport a maintenant dépassé la participation des familles, merci beaucoup à eux.
- ▶ à la vente des photos de classe (en cours de calcul du fait du nouveau mode de commande via internet)

Au soldes des deux anciennes coopératives fusionnées qui permet d'envisager des dépenses supérieures aux rentrées annuelles (soit 8500 € + 3300 €)

La coopérative permet de financer l'achat de petit matériel pour les activités pédagogiques, des abonnements pour les classes mais aussi des sorties et interventions.

Nous remercions toutes les familles pour leur participation ainsi que l'association RECRE ACTIVE sans laquelle tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

Le montant de la cotisation de coopérative est maintenu à 15 € pour le premier enfant et 10 € pour les suivants.

- **Projets / Sorties**

CLASSES MARNELLES : visite de la ferme d'Anctoville avec 4 ateliers

CE1 : visite de la poterie et atelier créatif, château de Crévecoeur avec 2 ateliers

CE1 : visite de la ferme de Douville, visite d'un élevage d'escargots

CE2 : château de Crévecoeur avec 2 ateliers, projet « école et cinéma » avec achat du matériel associé grâce à la coopérative

CM2 : visite du musée de Juno Beach à Courseulles et char à voile (si le temps le permet)

CM1 et CE2/CM1 : visite des marais du Cotentin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Soliers, le

La directrice
Irène Blohorn